



PONT-D'AINFORM !

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE N°23 - JANVIER 2025

COMMENT S'INFORMER ?

station Pont d'Ain 01160

www.pontdain.fr

Mairie de Pont d'Ain

mairie_pda

Horaires accueil mairie

Lundi, mercredi, jeudi

8h-12h | 13h30-16h30

Mardi, vendredi • 8h-12h

Cartes identité et passeport : ouverts sur les après-midi jusqu'à 17h30.

APPEL À RÉCITS

En 2025, nous allons fêter les 80 ans de la libération de la France sous l'occupation de la Seconde Guerre Mondiale. Nous savons que de nombreux faits se sont déroulés ici, à Pont d'Ain, durant cette période spécifique et nous souhaiterions recueillir des témoignages courts mais détaillés pour relater ce moment de commémoration que nous honorerons le 8 mai prochain. Si vous avez envie de nous faire partager quelques bribes de votre histoire familiale ou simplement nous confier un bout d'Histoire que vous auriez appris, merci de nous envoyer vos récits par mail à communication@pontdain.fr.

Nous allons aussi ouvrir une permanence mensuelle pour vous permettre de vous déplacer jusqu'à nous et ainsi écrire ensemble ce que votre mémoire saura nous dire. Cela se fera à la mairie les **samedi 25/01, 22/02, 22/03 et 26/04, de 9h à 11h.**

N'hésitez pas à nous écrire ou à venir nous rencontrer.

Le mot de la rédaction

2025 s'ouvre à nous et, avec cette nouvelle année, la promesse de vos élus de poursuivre leurs engagements ! 2025 se tourne également vers son passé en se remémorant la Libération, française bien entendu, mais aussi pondinoise, il y a 80 ans. Même si cela est loin derrière nous, il ne faut pas oublier d'honorer les héros qui ont permis ce que Pont d'Ain est aujourd'hui ; et nous les fêterons dignement cette année. 2025 se veut résolument ancrée dans le présent, au quotidien, pour répondre à vos attentes, pour aller vers le « mieux » sans laisser de côté le « bien ». En continuant nos rencontres organisées ou fortuites, en étant présents pour échanger sur des sujets aussi différents soient-ils, en se voulant optimistes pour notre commune. 2025 se veut aller de l'avant et concrétiser des projets, relier ses habitants entre leurs quartiers avec des moyens doux et des histoires d'enfance, s'ouvrir sur l'extérieur en restant centré sur son Histoire. Le premier pas vers l'extérieur a même déjà été amorcé fin 2024, en ouvrant la voie pour les Chemins de Compostelle (il s'agit de la Via Lugdunum, qui connecte Genève au Puy-en-Velay). Pont d'Ain est une commune qui a toujours su mêler les temporalités sans dénaturer ce qu'elle est au plus profond. Chaque nouveau Conseil municipal en comprend bien les enjeux, et vos élus actuels ne dérogeront pas à cette règle. Accueillir la nouveauté ne signifie pas perdre ses racines. Pont d'Ain veut laisser son empreinte dans la terre, dans les mémoires, et vos élus ne le feront pas sans vous. 2025 commence tout juste... Alors, belle année à vous !

PROCHAINE ÉDITION

Dès le 3 mars 2025

PONT D'AIN LE SAVIEZ-VOUS ?

Occupé par les hommes depuis la préhistoire, le site de Pont d'Ain, par sa situation géographique au bord de l'Ain, a joué un rôle notable dans l'histoire locale. Les Gaulois ont précédé les Romains qui ont conquis notre région au 1er siècle avant J.-C. Quelques siècles plus tard s'est installé le conflit Delphino Savoyards, et Pont d'Ain devint la résidence Bressane des ducs de Savoie. C'est au XIe siècle que s'est manifesté le mouvement social avec l'affranchissement des communes par la chartre signée le 21 avril 1319 par Amédée V, Comte de Savoie. Nous allons vous raconter cette histoire, concernant la rivière d'Ain et ses ponts, son château et ses chatelains, ses hameaux avec leurs spécificités ... Ainsi que la fabuleuse et courte histoire d'Amour entre Marguerite d'Autriche et Philibert le Beau, Duc de Savoie, né à Pont d'Ain le 10 avril 1480, qui marquèrent leur époque par l'édification de l'église de Brou ... À bientôt au prochain numéro où nous commencerons le récit de ces époques décisives pour notre patrimoine historique, politique et culturel !

L'AGENDA

JANVIER

- **Vendredi 10/01**
Vœux du maire
- **Dimanche 12/01**
Cinéma rural
- **Samedi 25/01 banquet**
Boules des Marronniers
- **Lundi 27/01**
Conseil municipal
- **Ven. 31/01 à dim. 02/02**
Tournoi foot indoor Ora

FÉVRIER

- **Dimanche 02**
Cinéma rural
- **Vendredi 14**
Concours de coinche
Boules des Marronniers
- **Samedi 15 et dimanche 16**
Salon des musiciens
Crescendo
- **Samedi 22**
Vente andouillettes
Amicale don du sang
- **Dimanche 23**
Cinéma rural
- **Lundi 24**
Conseil municipal
- **Mardi 25**
Collecte de sang

MARS

- **Samedi 08**
Stand mairie
- **Dimanche 09**
Bourse geek
Sou des écoles
- **Samedi 15**
Fête St Patrick
Amis de la Catherinette
- **Dimanche 16**
Course cycliste *Vélo*
Club Ambérieu
- **Dimanche 16**
Cinéma rural
- **Mercredi 19**
Cérémonie FNACA
- **Samedi 22**
Vente barquettes gibier
Sté Chasse Pont d'Ain
- **Samedi 29**
Coupe des alliés 16D 3-4
Boules des Marronniers
- **Dimanche 30**
Puces des couturières
Toutes des Artistes 01
- **Dimanche 30**
Finale départementale
Tennis Club Pondinois
- **Lundi 31**
Conseil municipal

Nos commissions en quelques mots ...

COMMISSION VOIRIE, PATRIMOINE ET RESEAUX

➡ Opérations terminées

- Nouveaux abribus posés
- Eclairage LED et test sur l'abaissement 60%-30% pendant la nuit
- Réparation du toit de l'école maternelle du Blanchon

➡ Opérations en cours

- Nouveaux abribus commandés
- Circulation test au Champ de foire

➡ Opérations à venir

- Travail sur la circulation de plusieurs secteurs
- Marquage au sol
- Aménagements secteurs Quai et Champ de foire (discussions en cours).

NOUVEAUTÉ À PONT D'AIN

POMPES FUNÈBRES FLORIAN LECLERC SUBLIMATORIUM PONT D'AIN

Le groupe Sublimatorium Florian Leclerc est créé en 2011 par Florian, fils de Michel Leclerc, casseur du monopole funéraire. La philosophie familiale depuis 40 ans est de proposer des services funéraires accessibles financièrement pour des produits et des prestations de qualité. Au sein de son établissement pondinois, Anthony Dupré et son équipe sont à votre service pour répondre à vos questions sur les démarches et formalités administratives ainsi que l'organisation et les prestations funéraires.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi sur rendez-vous.



Assistance téléphonique 7J/7J - 24H/24

Services : pompes funèbres, chambre funéraire, marbrerie funéraire, prévoyance obsèques

Adresse : 117 rue de l'Île de Varambon - 01160 Pont d'Ain

☎ **04 74 36 38 62 - 07 49 10 23 89**

✉ pontdain@sfleclerc.fr

🌐 www.sfleclerc-lamartine.fr

📘 Pompes Funèbres Florian Leclerc
Sublimatorium Pont d'Ain

📷 [sfleclerc_pontdain](https://www.instagram.com/sfleclerc_pontdain)

DÉPANNAGE ET RÉPARATION MAKK INFORMATIQUE

Makk-Informatique, votre partenaire de confiance pour tous vos besoins en informatique et téléphonie, les services proposés sont :

- Dépannage de matériel informatique et téléphonique à domicile : intervention rapide à domicile dans un rayon de 20kms de Pont d'Ain pour résoudre tous vos problèmes techniques, que ce soit pour votre ordinateur, votre téléphone ou tout autre appareil électronique.

- Création de sites web et d'applications web sur mesure : Un projet en tête ? Accompagnement de l'idée à la réalisation, en créant des sites et applications web personnalisés et adaptés à vos besoins et à votre budget.



☎ **06 51 16 32 33**

✉ makk.info01@gmail.com

📘 MakkInfo Palko

LA NATURE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

> AVOIR DES POULES DANS SON JARDIN - AVANTAGES ET CONTRAINTES

Adopter des poules dans son jardin est devenu une tendance forte. Cela offre une multitude d'avantages, mais présente aussi des inconvénients, que l'on ne perçoit pas immédiatement.

Quels sont les avantages d'avoir des poules à la maison

1. Cela permet d'avoir des œufs frais de qualité ! Avoir des poules pondeuses chez soi garantit une production régulière d'œufs frais (entre 200 et 300 œufs par an et par poule, suivants les races). Les œufs produits sont souvent supérieurs en goût comparés à ceux achetés dans le commerce. Cela permet également de réaliser des économies substantielles en euros chaque année.

2. Les déchets produits par les poules et leur capacité à manger presque tous les restes de cuisine (attention, les poules deviennent malgré tout vite difficiles !) en font des contributeurs efficaces à votre compost, ainsi qu'à l'économie circulaire. De plus, en se promenant dans le jardin, elles aident à contrôler les insectes nuisibles (mais ces dames ne mangent que les toutes petites limaces).

3. L'élevage de poules est riche en leçons de vie pour les enfants, leur enseignant l'importance de l'entretien quotidien, la provenance des aliments, et le respect des animaux. Cette expérience pratique peut enrichir leur compréhension de l'environnement et de la nutrition.

Inconvénients d'avoir des poules

1. L'entretien nécessite un engagement quotidien. Entre l'alimentation, le nettoyage de l'abreuvoir et le contrôle des nuisibles, les responsabilités peuvent s'accumuler, demandant temps et effort. Bien avoir conscience que les enfants participeront un peu à tout ça au début, mais que le risque est élevé que la tâche revienne rapidement intégralement aux parents ! Et lorsque vous partirez en vacances, il vous faudra trouver un gentil voisin pour ramasser les œufs tous les jours, et vérifier que tout va bien.

2. Les coûts pour démarrer l'élevage de poules, incluant l'achat des animaux, la construction du poulailler, et l'achat de nourriture et d'équipements, peuvent être significatifs. Et attention, les poules ne sont assidues à la ponte que la première année de leur vie, qui peut être assez longue !

3. Problèmes avec les prédateurs et les voisins. En ville ou à la campagne, les prédateurs sont une menace constante pour la sécurité des poules (renard, fouine, buse). De plus, les nuisances sonores (et les odeurs) peuvent parfois créer des tensions avec les voisins. Et c'est sans compter sur les rats et les moineaux / pigeons qui trouveront tout à fait à leur goût les grains de vos poules !

4. L'élevage de poules peut parfois introduire des risques de maladies, nécessitant une attention particulière à la propreté de leur espace de vie et à leur alimentation. Pour un œuf frais, il faut prévenir tout problème de santé.



5. Au niveau réglementaire, selon les dimensions du poulailler, une déclaration préalable au titre du code de l'urbanisme peut être obligatoire (à partir de 5m² et de 1.80m de haut). De plus, vos poules ne doivent pas sortir de votre propriété, que ce soit pour se promener sur la voie publique ou pour picorer dans la pelouse du voisin. Votre responsabilité civile est engagée en cas de problème. Et ces volatiles, suivant les races, adorent aller voir ailleurs si l'herbe est meilleure ! Enfin, il y a beaucoup d'arrêtés préfectoraux successifs imposant la couverture des poulaillers pour prévenir les risques de contagions à la grippe aviaire. A surveiller !

Conclusion

Élever des poules offre ainsi de nombreux avantages, mais exige également un engagement en termes de temps, d'effort et d'investissement financier. Bien réfléchir, donc, avant d'intégrer ces animaux à votre vie. Avec les bons conseils et une préparation adéquate, avoir des poules peut égayer votre quotidien. Elles apporteront nourriture, éducation et plaisir à toute la famille.

PROJET POUR LES HABITANTS

DES NOUVELLES DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE : Après une année d'instruction par les services de l'Etat, le projet de parc solaire porté par la SEM LÉA et Valorem a obtenu son permis de construire, qui est aujourd'hui purgé de tout recours. Cette étape très importante a permis de déposer la candidature aux Appels d'Offres de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) en août dernier. Le projet est aujourd'hui lauréat pour la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire « Centrales au sol ». L'obtention de ce tarif d'achat garanti de l'électricité produite sur 20 ans va permettre de rechercher un financement bancaire pour la réalisation du projet. Une levée de fonds participative est également envisagée avant le lancement du chantier courant 2025, qui devrait permettre une mise en service en 2026. Pour plus d'informations sur le projet, rendez-vous sur le site internet www.parc-solaire-pontdain.fr

ACTE CITOYEN

Après de long mois de travail et de réflexion avec un groupe d'habitants, le **centre social Le Cocon** mettra en place, en janvier 2025, le transport solidaire. Le transport solidaire : c'est un moyen d'aider les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer, tout en ayant envie de créer des liens avec ses voisins. Alors, si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, ou si vous avez du temps, une voiture et envie de créer des liens avec des personnes, n'hésitez pas à contacter le Cocon !

Pour toute demande ou information, contactez Aurélie Achard au 06 66 41 66 94 ou par mail aurelie.cslecocon@outlook.fr pour prévoir une rencontre pour s'inscrire.

LA LOI EN PRATIQUE

La police de la publicité est une compétence devenue communale depuis le 1^{er} janvier 2024. La réglementation de la publicité fait partie du code de l'environnement. Sa régulation est nécessaire afin de lutter contre la pollution visuelle, mais elle représente également un enjeu environnemental.

Nous tenons donc à vous rappeler quelques règles à respecter :

- La publicité est interdite sur les panneaux de signalisation routière, sur les mâts, qu'ils soient d'éclairage public, télécom ou électrique, ainsi que sur les végétaux.
- D'autres interdictions existent. Dans tous les cas, la pose d'une publicité doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.
- En cas de publicité non conforme, les panneaux seront enlevés d'office et remisés au dépôt des services techniques de la commune pendant une période de 30 jours afin de permettre au bénéficiaire de récupérer la publicité.
- En cas de non-réclamation, les panneaux seront détruits.
- Sachez également qu'un procès-verbal peut être dressé à l'encontre du bénéficiaire d'une publicité illégale, avec une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros par affiche.

La commune dispose de plusieurs panneaux dits « d'affichage libre », qui sont à disposition des associations aux emplacements suivants :

- | | |
|---|-----------------------|
| • Parking du Champ de Foire | • Avenue Jean Dargaud |
| • Rue Brillat-Savarin
(à côté du tatoueur) | • Route de Neuville |
| • Rue Louise de Savoie
(salle des fêtes) | • Four d'Oussiat |
| • Parking de l'école maternelle du Blanchon | • Croix de Pampier |

L'utilisation de ces panneaux à des fins publicitaires autres que pour des associations à but non lucratif est strictement interdite et entraînera une destruction immédiate du support, ainsi qu'un procès-verbal en cas de récidive. La commune dispose également d'un emplacement pour la pose d'une banderole. Cette pose est soumise à autorisation ; il convient de se rapprocher de la mairie.

*Chères Pondinoises, chers Pondinois, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2025 qui s'ouvre. Qu'elle vous apporte joie, santé et prospérité malgré les difficultés et le climat d'incertitude qui caractérisent notre pays. Depuis plus d'un an, notre équipe minoritaire reste active et présente dans un esprit participatif mais vigilant. Outre le dossier de la construction de l'école, notre attention se porte sur l'élaboration du nouveau projet de plan local d'urbanisme (PLU) qui va dicter l'aménagement et le devenir de notre commune sur les quinze prochaines années. Ce sujet, complexe et régi par une législation évoluant rapidement, est essentiel puisqu'il touche le droit de propriété de chacun et doit préserver l'intérêt collectif d'un monde en pleine mutation écologique, tout en tenant compte des droits individuels préexistants. Les évolutions législatives récentes, telles que la loi zéro artificialisation nette (ZAN), aboutissent à une nouvelle vision de la construction plus économe en consommation d'espaces naturelles agricoles et forestiers pour permettre le maintien d'une activité agricole locale solide, et préserver l'environnement et le cadre de Pont d'Ain. Soyez assuré que notre seule boussole dans les débats que nous menons actuellement sur le projet d'aménagement et de développement durable du projet de PLU, véritable projet politique dont découlera les règles d'urbanisme à venir, reste la préservation du cadre de vie des Pondinois tout en préservant l'attractivité de notre commune sur le plan économique.

À VOTRE SERVICE

Les fées du soin 

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE
7 JOURS SUR 7 ET JOURS FERIES

Nos aides-soignantes diplômées, comme de véritables fées, vous proposent des prestations personnalisées saupoudrées d'une magie de bienveillance et de respect.

- PRESTATION AIDE AUX ACTES ESSENTIELS DU QUOTIDIEN
- PRESTATION MAINTIEN ET RENFORCEMENT COGNITIF
- PRESTATION AIDE AUX COURSES
- PRESTATION ENTRETIEN ENVIRONNEMENT

04 85 90 99 99 
Contact@lesfeesdusoin.fr 
169 rue Jules Ferry, 01640 Jujurieux 

50% des frais engagés restitués dans le cadre de votre déclaration d'impôts. Que vous payez ou non des impôts!

AGRÉÉ PAR LE DEPARTEMENT
 